

## TARIFS DE LOCATION

<b>CAUTION 50€/VELOS 40€/REMORQUE</b>	½ Journée	Journée	Pour 1 semaine Lundi/Vendredi	Semaine complète Lundi/Dimanche	Week-end Samedi/Dimanche
Vélo Homme	5€	10€	45€	65€	22€
Vélo Femme	5€	10€	45€	65€	22€
Vélo enfant	3€	6€	25€	38€	13€
Remorque enfant	3€	5€	20€	30€	10€
Barre suiveuse	2€	4€	15€	20€	8€
Casque	0,5€	1€	5€	7€	2€

Un supplément de 3€ par heure et par vélo sera facturé en cas de retard important et non signalé.

RAPATRIEMENT	KMS	10-20 Kms	20-40 Kms	40-60 Kms	Kms supplémentaires
PRIX		15€	30€	50€	0,50€ / Kms

### Conditions Générales de vente

Vélos-Loisir se réserve le droit d'apprécier la capacité des usagers à utiliser un vélo dans le cadre du service de location.

-L'usager se déclare apte à la pratique du vélo ainsi que sa famille, et de n'avoir aucune contre indication médicale.

-Le dépôt d'une pièce d'identité et d'une caution sera exigé lors de la signature du présent contrat.

-L'utilisateur s'engage à respecter le code de la route.

-L'usager s'engage à utiliser les vélos en bon père de famille, la responsabilité de l'usager sera automatiquement engagée en cas d'accident matériel ou corporel lors de l'utilisation du ou des vélos. Par conséquent Vélos-Loisirs ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de quelque dommages que ce soit. L'assurance de l'usager de type multirisques-habitation couvrant la responsabilité civile sera automatiquement engagée.

-Si l'utilisateur ne possède pas d'assurance en responsabilité civile, la responsabilité de Vélos-Loisirs ne pourra être recherchée.

-En cas de vol ou d'accident, l'utilisateur doit immédiatement en avertir Vélos-loisirs et faire enregistrer sa déclaration auprès des forces de police ou de gendarmerie.

-En cas de vol, dégradations ou si l'utilisateur se rend responsable d'accident, l'utilisateur ou son assureur devra réparer le préjudice subit par Vélos-Loisirs.

-IL EST INTERDIT à l'utilisateur de modifier le cycle ou ses accessoires, d'y effectuer des réparations importante, de sous-louer le ou les vélos, de faire des compétitions avec le ou les vélos, de transporter un passager autre qu'un enfant en bas age à la condition qu'il soit installé dans un siège agréé.

-Les vélos devront être contrôlés par l'utilisateur et Vélos-Loisirs lors de leurs prises en charge.

-Vélos-Loisirs s'engage à mettre à dispositions des vélos en état de bon fonctionnement.

-En cas de non retour des biens loués, Vélos-Loisirs encaissera la caution sans préavis.

-L'ensemble de la prestation est réglée par l'utilisateur au moment de la mise à disposition du matériel faisant l'objet du présent contrat.

-Une caution est demandé lors de la mise à disposition du matériel mais ne sera pas encaissée et sera rendu à la restitution du matériel.

-Il est interdit de transporter des animaux dans la remorque pour enfant.

- Les prix pratiqués sont ceux affichés dans nos locaux et sur le tableau ci-dessus.

-L'utilisateur s'engage à prévenir Vélos-Loisirs de tout retard important..

**NUMEROS EN CAS D'URGENCE : POLICE 17 / POMPIER 18 / URGENCE EUROPE 112**